

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Les enjeux de la collaboration avec les communautés
stigmatisées dans la prévention secondaire et tertiaire de la
radicalisation violente au Canada

THÈSE DE SPÉCIALISATION PRÉSENTÉE COMME
EXIGENCE PARTIELLE DU BACCALaurÉAT EN
PSYCHOLOGIE PROFIL HONOURS

PAR
Naila Eltahry

SOUS LA SUPERVISION DE
Ghayda Hassan

26 août 2020

Introduction

Le monde est confronté à des vagues croissantes d'extrémisme, de sorte qu'il est de plus en plus essentiel de mettre en œuvre des programmes visant à réprimer la violence. Les programmes de prévention de l'extrémisme violent (PVE) sont généralement fondés sur l'un des deux paradigmes suivants : "terrorisme" ou "radicalisation". La principale distinction entre les deux paradigmes réside dans leurs épistémologies respectives de la violence extrémiste.

Le paradigme de terrorisme est basé sur l'hypothèse que la violence extrémiste est imputable à des personnalités "déviantes". En conséquence, les chercheurs créent des profils et des typologies de terroristes dans le but de prévenir la violence en repérant les individus 'à risque'. Par ailleurs, la radicalisation est basée sur l'hypothèse que des processus psychologiques normaux sont à l'œuvre et qui sont déclenchés lorsque divers facteurs sociaux, culturels, économiques, politiques et psychologiques se rejoignent. La prévention se fait en intervenant sur les conditions qui créent la violence extrémiste.

Les typologies singulières de terroristes ont tendance à être trompeuses, car la plupart des extrémistes violents sont hétérogènes dans leurs motivations et idéologies. C'est pourquoi l'approche privilégiant le terrorisme est limitée dans sa capacité à prévenir l'extrémisme violent. Qui plus est, si la plupart des individus radicalisés ne deviennent pas des terroristes (c'est-à-dire des individus ayant commis des actes de violence extrémiste), tout terroriste est un individu radicalisé avant de s'engager dans la violence extrémiste. Mettre l'accent sur la radicalisation plutôt que sur le terrorisme permet d'intervenir à un stade plus précoce, avant que la violence ne se produise et que des mesures coercitives (les forces de l'ordre, surveillance, etc.) ne soient nécessaires. Enfin, l'extrémisme violent est effectivement un phénomène ayant des composantes sociales : les sociétés polarisées confèrent une plus grande légitimité et un plus grand soutien aux mouvements extrémistes violents. Contrairement au cadre de la radicalisation, le cadre du terrorisme ne permet pas les interventions qui visent le climat social que les mouvements extrémistes exploitent pour le recrutement; c'est pourquoi l'approche "terrorisme" est limitée dans sa capacité à prévenir l'extrémisme violent.

Dans l'ensemble, le cadre de la radicalisation est plus adapté pour prévenir *plutôt que de réagir* à l'extrémisme violent. La préoccupation étroite du paradigme du terrorisme à l'égard de la criminalité explique que l'intervention qui en découle repose en grande partie sur des mesures punitives administrées par les forces de l'ordre et le système de justice pénale. Les individus sont criminalisés dans le cadre du terrorisme, car ils sont soumis à la sanction de l'État sur la base d'une prédiction peu fiable de leur comportement potentiel plutôt que sur la base de leur comportement réel, ce qui sape le processus démocratique (Taşpınar, 2009). En outre, depuis les attentats du 11 septembre en 2001, les approches centrées sur le terrorisme ciblent de manière démesurée la communauté musulmane, qui est déjà stigmatisée par le discours politique et public comme une "menace" pour la sécurité nationale. En revanche, les groupes sociaux associés à l'extrême droite (e.g. les blancs) ne sont pas considérés comme des menaces pour la sécurité nationale bien que les recherches actuelles indiquent que l'extrémisme de droite constitue une menace bien plus pesante pour la sécurité canadienne que l'extrémisme islamique (Perry et Scrivens, 2015).

La radicalisation se produit dans des contextes sociaux où il y a une absence d'opportunités par rapport aux attentes, ce qui peut précipiter un rejet du système social dominant perçu comme injuste (Bal & van den Bos, 2017). Le rejet du système peut à son tour rendre plus attrayants les modèles sociaux alternatifs endossés par les extrémistes violents, surtout lorsqu'il n'existe pas d'autres débouchés politiques par lesquels les jeunes peuvent faire valoir leurs griefs de manière appropriée. En tant que tel, le traitement discriminatoire de la

Par conséquent, la marginalisation engendre un climat social dans lequel le rejet du système sera plus susceptible de se produire, ce qui augmente la vulnérabilité à la radicalisation. Deuxièmement, la sécurisation des musulmans légitime le discours islamophobe et anti-immigrant qui alimente les mouvements d'extrême droite. Certains éléments fondamentaux de l'idéologie de l'extrême droite deviennent ainsi normalisés, de sorte que l'extrémisme de droite risque d'être perçue comme une alternative valable par les jeunes blancs de la classe moyenne qui perçoivent ne pas avoir accès à des opportunités qu'ils estiment leur être dû (Perry & Scrivens, 2015).

La stigmatisation qui émane de la sécurisation est ainsi une considération importante dans le travail en PVE. Notre objectif est de comprendre comment les intervenants et les organisations

œuvrant dans la prévention secondaire et tertiaire de l'extrémisme violent collaborent avec les communautés stigmatisées. Plus précisément, nous cherchons à comprendre comment le travail en PVE peut éliminer ou contribuer à la stigmatisation des musulmans et des autres minorités.

Cadre théorique

Définition

Depuis des siècles, le sens du mot "radical" a été associé à son dérivé latin "radicalis" qui signifie la propriété de posséder des racines ou d'en émaner. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle en Angleterre que le mot a été associé de manière plus métaphorique à son sens original pour désigner le mot "fondamental" dans la politique (Harper, 2001). Cette connotation a été empruntée quelques décennies plus tard en français (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2007). Ainsi une "réforme radicale" signifie le changement de la racine elle-même d'un système politique ou social. Aujourd'hui, le mot "radical" évoque une divergence extrême par rapport à la norme. En ce sens, lorsqu'il est utilisé pour décrire un individu, un groupe ou un mouvement, le mot "radical" évoque une relation avec le système social et politique dominant : la déviance.

Toutefois, la déviance sociale n'est pas problématique en soi : en fait, par leur activisme, les radicaux ont apporté des contributions majeures à la société. Parmi les exemples historiques notables, citons les suffragettes et les militants des droits civils, dont l'opposition aux mœurs sociales de leur époque (c'est-à-dire leur "déviance") s'est avérée essentielle à l'avancement des valeurs démocratiques dans la société contemporaine.

En tant que tel, le terme "radicalisation" dans la recherche en PVE est souvent qualifié de "radicalisation violente" afin de distinguer la radicalisation qui mène à des actes violents de celle qui n'en mène pas. La distinction violent/non-violent englobe principalement les moyens justifiés pour atteindre les objectifs politiques. Les radicaux non-violents se servent principalement d'activités extra-parlementaires, comme l'activisme, pour atteindre leurs buts ; tandis que les radicaux violents ont recours à des activités illégales ou violentes, autrement dit la violence extrémiste. (Bal & van den Bos, 2017)

Certains auteurs définissent l'extrémisme comme toute idéologie ayant un contenu politique, social ou religieux qui conteste la racine elle-même d'un ordre social existant. Ces auteurs font valoir que dans le contexte des sociétés démocratiques, les groupes extrémistes s'opposent aux principes fondamentaux de la démocratie et les droits universels de l'homme en prônant la suprématie d'un groupe social ou religieux sur tout autre groupe (McNeil-Willson, Gerrand, Scrinzi, & Triandafyllidou, 2019 ; Stevens & Neumann, 2009). Cette définition est néanmoins problématique, car elle ignore des contradictions importantes dans les valeurs occidentales (qui peuvent en elles-mêmes fournir un élan aux mouvements extrémistes) et attribue une "bonté" inhérente à la société occidentale (particulièrement par rapport aux sociétés non-occidentales). Par exemple, Perry et Scrivens (2016) montrent qu'un héritage raciste au Canada a jeté les bases de l'émergence et de la croissance de l'extrémisme de droite raciste.

Par ailleurs, des recherches comparant l'extrémisme de droite, l'extrémisme islamique et l'extrémisme de gauche violent ont identifié quatre caractéristiques idéologiques de l'extrémisme : 1) le rejet du pluralisme et de la concurrence politique, 2) une vision simplifiée des causes et des solutions aux problèmes sociaux, 3) une vision du monde qui le divise de manière rigide en deux camps opposés (le bien contre le mal; nous contre eux) et 4) la légitimation de la violence politique (Gambetta et Hertog 2016, p. 93-97). Cette description de l'extrémisme violent est étayée par des recherches sur les processus psychologiques qui accompagnent la radicalisation chez les individus. Au cours du processus de radicalisation, les individus adoptent progressivement une vision manichéenne du monde dans laquelle l'humanité est divisée en deux catégories rigides : soit les "bons" qui comprennent tous ceux qui font partie du groupe d'appartenance, soit les "mauvais" qui sont constitués de tous les autres. À mesure que leur vision du monde et leurs systèmes de valeurs se simplifient progressivement, les identités qui ne lient pas l'individu au groupe extrémiste sont progressivement excisées de leur conception de soi, de sorte que seule l'identité radicalisée demeure (Boyd-MacMillon, 2016 ; Boyd-MacMillan, Fearon, Ptolomey et Mathieson, 2016 ; Liht et Savage, 2013 ; Stahleski, 2005 ; Suedfeld, Cross et Logan, 2013). Par conséquent, nous définissons l'extrémisme violent comme un mouvement qui conteste l'ordre social tout en faisant pression pour un système social alternatif, qui est basé sur une idéologie qui rejette le pluralisme, qui contient une vision manichéenne du monde (le bien/nous contre le mal/eux), qui attribue la monocausalité à des problèmes sociaux complexes et qui autorise la violence dans la réalisation des objectifs sociaux et politiques.

Alors que « extrémisme violent » renvoie à *des idéologies* et leurs conséquences, la « radicalisation violente » fait référence à *un processus de changement* par lequel des individus ou des groupes en viennent à adopter l'extrémisme violent. En d'autres termes, les individus radicalisés suivent une trajectoire, dont le terminus est le point où un individu en vient à commettre un acte de violence extrémiste. Comprendre la radicalisation comme un *processus* différencie les paradigmes de « radicalisation » et de « terrorisme » dans le domaine de PVE, termes parfois utilisés de manière interchangeable. Le paradigme « radicalisation » s'adresse principalement aux causes profondes de la violence extrémiste, y compris les facteurs sociaux, politiques et psychologiques. Le paradigme du "terrorisme", en revanche, tend à s'occuper uniquement du "terminus" de la trajectoire de radicalisation. Ce paradigme s'écarte des facteurs de développement pour créer une typologie criminelle des terroristes, qui est souvent trompeuse. (Taşpinar, 2009) Généralement, le paradigme du terrorisme n'envisage que la dernière étape de la trajectoire de radicalisation, tandis que le paradigme de la radicalisation examine la trajectoire dans son ensemble, y compris les causes profondes; de ce fait, le paradigme de la radicalisation est particulièrement propice aux efforts de prévention plus efficaces. (Taşpinar, 2009)

Si certains auteurs, notamment ceux qui écrivent dans le cadre du paradigme du "terrorisme", affirment que la radicalisation violente est la conséquence inévitable de trop de multiculturalisme, d'autres soulignent que la radicalisation découle de la polarisation sociale plutôt que de la diversité (Choudhury, 2017). 'Polarisation sociale' signifie l'élargissement du fossé dans la société entre les sous-groupes en termes de leurs circonstances et leurs opportunités sociales, dans lequel les relations sociales "en viennent à être représentées et perçues en termes manichéens "noir et blanc", comme résultant d'un conflit essentiel entre deux groupes sociaux différents" (McNeil-Willson et al., 2019) Ces écarts recouvrent les disparités économiques, les inégalités sociales et le racisme, et sont nuisibles à la cohésion sociale. À l'appui du point de vue selon laquelle la radicalisation trouve son origine dans la polarisation sociale plutôt que dans la diversité sociale, la recherche montre que les inégalités liées à l'appartenance de groupe prédisent les conflits violents, alors que les inégalités entre les individus (pas liées à l'appartenance à un groupe) ne sont pas significativement corrélées aux conflits (Östby, 2008). En outre, c'est la distance des divisions sociales entre les groupes (degré de polarisation) qui prédit de manière fiable les conflits et non le nombre de groupes qui coexistent (degré de multiculturalité) (Esteban & Mayoral, 2011). Le fait que les groupes extrémistes islamiques

planifient stratégiquement des attentats dans les pays occidentaux afin de susciter l'animosité à l'égard des musulmans et de faciliter le recrutement est également à l'appui de ce point de vue.

Nous adopterons dans cette thèse la définition suivante de radicalisation violente:

Un processus dans lequel un individu ou un groupe adopte progressivement une identité extrémiste violente et qui s'alimente de la polarisation sociale. Cette identité émane d'une idéologie qui conteste l'ordre social dominant et qui préconise un système alternatif sur la base d'une vision manichéenne du monde, un rejet du pluralisme et une compréhension monocausale des problèmes sociaux complexes et qui mène progressivement vers l'action violente pour atteindre les buts politiques.

La prévention de la radicalisation menant à la violence

Un rapport du CIPC (2017) différencie trois approches d'intervention: les approches intégratives, les approches comportementales et les approches cognitives.

Les approches intégratives ou de réinsertion, visent à soutenir les personnes radicalisées, à réduire les facteurs de vulnérabilité et améliorer leurs conditions et objectifs de vie. Elle vise également sur le plan sociétal à améliorer l'intégration des personnes et minorités marginalisées dans la société. L'intégration peut se faire au niveau individuel ou au niveau communautaire, où les minorités sont amenées des marges et un dialogue ouvert est facilité. L'idéologie et les idées radicales ne sont pas abordées directement dans le dialogue ouvert (CIPC, 2017).

Les approches comportementales se concentrent sur les stratégies de désengagement: elles visent le désengagement soit du recours à la violence comme moyen d'atteindre des objectifs, soit de l'allégeance des individus au groupe radical. L'objectif ultime est la réadaptation sociale et la réinsertion. Le client reçoit un soutien financier, émotionnel et social pour aider à construire une nouvelle vie loin du groupe. L'idéologie et les idées radicales ne sont pas abordées dans le cadre de cette approche. Parce qu'elle repose sur des indicateurs de radicalisation observables, tels que l'appartenance à un groupe, les stratégies sont principalement de nature tertiaire.

D'autre part, les approches cognitives abordent directement l'idéologie. L'objectif est de prévenir la violence en développant des compétences de pensée critique. La déradicalisation est un exemple. Ces stratégies tentent de modifier le système de croyances afin que l'individu rejette l'idéologie extrémiste. Un exemple en est le modèle utilisé en Arabie saoudite pour les individus

radicalisés. Dans ce modèle, on vise la modification de l'idéologie extrémiste en enseignant aux individus la version « juste » ou « vraie » de l'islam. (Lankford & Gillespie, 2011) For a time, this program was considered the best terrorist rehabilitation program in the world. Nevertheless, this program has recently come under fire, because eleven of its graduates later went on to commit acts of terrorist violence. Lankford and Gillespie (2011) show that this program is not, in fact, as successful as the Saudi Arabian government claims: it re-indoctrinates individuals, rewarding them for conformity to organizational norms and encourages obedience to authority. As such, it does not provide its graduates with the critical thinking skills necessary to resist radicalization. The inefficacy of the Saudi program reflects a wider issue with the interventions that take a purely cognitive approach: they are ineffective because they focus on ideology, rather than addressing the deeper underlying psychosocial issues that lead to engagement in radicalization trajectories (CIPC, 2017).

Les stratégies favorisées dépendent des groupes visés. En effet, le CIPC (2017) démontre que les approches cognitives sont généralement appliquées aux extrémistes islamiques, tandis que les approches comportementales sont généralement appliquées aux l'extrême droite. La disparité stigmatise les communautés musulmanes en ciblant leurs idéologies comme problématiques, contrairement à l'extrême droite. De plus, il n'y a pas de consensus dans la littérature scientifique selon lequel il y aurait un lien entre le degré de foi religieuse et la radicalisation violente (CIPC, 2017). Le double standard est d'autant plus visible si on considère que la majorité des groupes d'extrême droite ont une composante chrétienne religieuse, mais que cette composante est largement ignorée dans la recherche (CIPC, 2015).

La prévention tertiaire et secondaire selon le modèle de la santé publique

Un modèle conceptuel est utile pour distinguer les stratégies de prévention en fonction de leurs objectifs, car le terme « prévention » est employé pour désigner un large éventail d'activités. Le modèle de santé publique de la prévention des maladies a été adapté pour la prévention des problèmes sociaux, tels que la radicalisation violente (Brantingham et Faust, 1976). Le modèle présente trois niveaux d'activité.

Au niveau de la prévention tertiaire, la population ciblée se limite aux individus déjà engagés dans le processus de radicalisation. L'objectif est de prévenir la récurrence et de réhabiliter les individus. (Brantingham et Faust, 1976) Dans la prévention de la radicalisation violente, les

stratégies de prévention tertiaire sont généralement divisées en stratégies de désengagement et de déradicalisation, où la première cherche la réadaptation sociale et la seconde cherche à modifier le système de croyance radical. (CIPC, 2015)

En matière de prévention secondaire, l'intervention vise les populations qui sont *à risque* de radicaliser, mais qui ne se sont pas encore engagées dans le processus de radicalisation. L'objectif est d'atténuer les facteurs de risque et d'améliorer les facteurs de protection afin de réduire la probabilité que les individus s'engagent dans le processus de radicalisation. La prévention secondaire peut inclure des stratégies telles que l'identification précoce ou des programmes de quartier. (Brantingham et Faust, 1976; Walker et Shinn, 2002)

Enfin, dans la prévention primaire, l'ensemble de la population est ciblé afin de modifier les conditions de l'environnement physique et social dans son ensemble pour réduire la probabilité que le phénomène se produise. Dans le cas de la prévention de la radicalisation violente, l'objectif est de diminuer la probabilité que les individus se radicalisent éventuellement. Les stratégies de prévention primaire peuvent inclure des changements dans l'environnement ou de programmes pour améliorer le bien-être social et physique de la population générale. (Brantingham et Faust, 1976; Walker et Shinn, 2002) Dans le domaine de PVE, un objectif important de la prévention primaire est de diminuer la polarisation sociale. Dans cette thèse, nous abordons la prévention secondaire et tertiaire de la radicalisation violente. Toutefois, nous examinons l'interaction entre les programmes en PVE et la stigmatisation, qui est un phénomène qui alimente la polarisation sociale. Ainsi, les objectifs plus larges de la prévention primaire sont également pris en compte dans cette recherche

La collaboration dans le domaine de PVE

L'action intersectorielle est une approche en intervention qui trouve son origine dans le secteur de la santé. L'approche est née du constat que la plupart des déterminants de la santé ne relèvent pas exclusivement du ressort du secteur de la santé (Organisation mondiale de la santé et Agence de la santé publique du Canada, 2008). Ainsi, l'amélioration de la santé des populations et la lutte contre les inégalités en matière de santé nécessitaient une action holistique qui consistait d'un effort conjoint entre divers secteurs, notamment les secteurs en dehors du secteur de la santé ainsi que les secteurs non gouvernemental et privé.

De même, la radicalisation violente est le résultat d'une interaction complexe de facteurs sociaux, politiques, économiques et environnementaux qui interagissent pour créer la vulnérabilité à la radicalisation. En tant que tels, les programmes en PVE dans plusieurs pays ont tendance à s'appuyer sur des stratégies intersectorielles pour traiter de manière adéquate les déterminants sociaux de la radicalisation (ICPC, 2017).

Les communautés stigmatisées

Le paradigme « terroriste » est critiqué pour son effet stigmatisant sur les communautés. (Kudnani, 2012). Afin de comprendre pourquoi la stigmatisation se produise dans le paradigme du "terrorisme" dans le domaine de PVE, il faut examiner la logique qui sous-tend son contexte culturel, politique et historique. Au cœur du paradigme terroriste se trouve une préoccupation concernant les menaces à la " sécurité nationale ". En fait, le concept de terrorisme trouve son origine dans un paradigme politique plus large qui repose sur cette notion de "sécurité nationale".

Avant la Première Guerre mondiale et la montée de la puissance des États-Unis, le concept de "sécurité nationale" ne figurait dans aucun texte en anglais, et n'a commencé à être utilisé fréquemment que dans les années 1940 (voir annexe A). En effet, avant que le concept de "sécurité nationale" ne le supplante, les politiciens et les militaires américains et internationaux pensaient en termes de "défense nationale" (Preston, 2014). La transition de "défense" à "sécurité" représente un changement de paradigme inédit dans la politique internationale. La "défense" est une réponse à une attaque ou à un danger imminent, et le terme implique l'utilisation de la force militaire uniquement en temps de guerre. D'autre part, la "sécurité" est la condition de ne pas être menacé ; "'sécurité', dans son sens le plus large, est subjectif ; c'est une absence de peur..." (Osgoode, cité dans Preston, 2014, traduction libre). En d'autres termes, la

sécurité/insécurité est une évaluation subjective qui tourne autour de la *perception* d'une menace. Il suffit alors d'imaginer une menace pour justifier une intervention militaire coercitive, une négation de l'idée même de temps de paix.

La sécurité nationale s'appuie sur l'imaginaire sécuritaire, qui comprend des récits partagés sur l'identité nationale (O'Meara, MacLeod, Gagnon & Grondin, 2014). Ces récits sont à la base d'un système de signification qui décrit qui "nous" sommes en tant que nation, qui sont les "Autres" ainsi que la relation entre Soi et Autre. Dans l'imaginaire sécuritaire, la relation Soi-Autre est qualifiée de "menaçante" ou d'"alliée". Cette qualification est fonction de la perception du groupe dominant : si l'Autre accepte la suprématie culturelle du "Soi" national il est allié, sinon il est une menace. Cette logique est un héritage de l'histoire du colonialisme en Occident (O'Meara et al., 2014). Ainsi, le mythe du "noble sauvage" trouve sa continuité dans l'Autre allié de l'imaginaire sécuritaire; tout comme le noble sauvage, sa différence est tolérée car elle est perçue comme une conséquence inoffensive de son manque de civilisation. L'Autre menaçant, cependant, doit être neutralisé par la répression ou la violence.

Cependant, à la différence de l'époque coloniale où le pouvoir s'exerçait surtout par la force militaire, le pouvoir politique contemporaine repose sur l'hégémonie :

L'hégémonie est l'enrôlement des autres dans l'exercice de votre pouvoir en les convaincant, en les cajolant et en les forçant à croire qu'ils devraient vouloir ce que vous voulez. Bien qu'elle ne soit jamais complète et qu'elle suscite souvent des résistances, elle représente le lien entre les personnes, les objets et les institutions autour des normes et des standards culturels qui émanent dans le temps et dans l'espace des sièges du pouvoir qui sont occupés par des acteurs autoritaires. (Agnew, 2005, 1-2, traduction libre)

L'hégémonie présente la vision du monde de la classe dominante comme juste, légitime et même souhaitable : il s'agit d'un pouvoir exercé par l'idéologie et la culture plutôt que par la force.

L'une des explications courantes de l'extrémisme violent est que la radicalisation est un cas de non-adhésion aux valeurs canadiennes (c'est-à-dire à la culture hégémonique), ce qui lie la radicalisation à un échec perçu de l'intégration et donc à un sous-produit du multiculturalisme. (Choudhury, 2017) Cela implique qu'il existe deux "types", les musulmans dignes de confiance et les musulmans qui représentent une menace (Ragazzi, 2017). Ce récit en Occident a eu de graves conséquences politiques, notamment dans la reprise de la pratique coloniale de privation

de citoyenneté à l'égard des minorités raciales (Choudhury, 2017). Tout comme la France, le Royaume-Uni et l'Australie, le Canada a introduit en 2014 la loi sur le renforcement de la citoyenneté canadienne, qui donne au gouvernement le pouvoir de révoquer la citoyenneté des personnes naturalisées et ayant une double citoyenneté si elles sont condamnées pour certaines infractions (Choudhury, 2017). L'Association du Barreau canadien note :

La justification de la liste des infractions susceptibles d'être révoquées semble être liée à la loyauté envers le Canada ou certains idéaux canadiens. Toutefois, on ne voit pas clairement pourquoi la loyauté des doubles citoyens devrait être davantage remise en question que celle des autres Canadiens. L'implication est insidieuse : un acte d'espionnage, de trahison ou de terrorisme commis par des doubles nationaux peut rompre leur lien avec le Canada parce qu'ils sont intrinsèquement moins canadiens que leurs concitoyens qui n'ont pas d'autre nationalité. (2014, pp. 19-20)

Le terme "sécurité nationale" et le concept de terrorisme qui en découle ne sont ni intemporels ni politiquement neutres. Il évoque l'identité (qui "nous" sommes en tant que Canadiens) et régit les relations sociales et politiques sur la base de cette identité. Surtout, le "Soi" évoqué dans l'imaginaire sécuritaire n'est pas nécessairement représentatif de la réalité canadienne, mais de comment le récit social hégémonique *imagine les Canadiens*. Ainsi, sous l'influence de l'héritage néocolonialiste, le récit hégémonique imagine les Canadiens comme étant blancs, culturellement chrétiens, capitalistes, hétérosexuels, avec des valeurs familiales patriarcales (O'Meara et al., 2014). C'est pourquoi, historiquement les groupes soumis à la surveillance et à la sécurisation par les institutions de sécurité nationale du Canada comprenaient les militants noirs et autochtones, les syndicats, les féministes, les gays et les lesbiennes, ainsi que les élèves du secondaire militant pour l'éducation sur la santé reproductive des femmes (Kinsman, Buse & Steedman, 2000). Since the 9/11 attacks, narratives around security threat have shifted toward Muslims.

En revanche, sur les cinquante-huit entités restantes, quarante-deux groupes sont islamiques et seize sont des groupes ayant des membres racisés (hindou, juif, etc.). L'extrémisme de droite n'est pas traité comme aussi menaçant que les autres parce qu'il ne menace pas l'identité canadienne hégémonique ; il se situe plutôt au sein de cette dernière en poussant l'imaginaire sécuritaire à son propre extrême. Perry et Scrivens (2016) observent que la plupart des travaux

réalisés dans le domaine de la PVE négligent les formes d'extrémisme violent non-musulmanes parce que leur motivation ne peut être attribuée à leur appartenance culturelle.

Perry et Scrivens (2016) constatent également d'autres écarts dans le récit de menace. Par exemple, un rapport de la Sécurité publique a noté qu'aucune attaque par des extrémistes musulmans n'avait eu lieu en 2012, mais il a de toute façon conclu que l'extrémisme islamique domestique constituait la principale menace pour la sécurité en Amérique du Nord. La même année, des actes de violence commis par des extrémistes de droite ont réellement eu lieu. Toutefois, le rapport nie d'emblée la possibilité que l'extrémisme de droite peut constituer une menace, allant à l'encontre des preuves.

La stigmatisation des musulmans dans la lutte contre le terrorisme ne se limite pas à la sphère fédérale. Le public canadien considère de façon disproportionnée la communauté musulmane comme une menace pour la sécurité, tout en sous-estimant la menace que représente l'extrémisme de droite (Angus Reid Institute and Canadian Race Relations Foundation, 2018). En outre, près de la moitié des Canadiens attribuent l'extrémisme violent à la religion ou à la culture (Angus Reid Institute and Canadian Race Relations Foundation, 2018). Des recherches empiriques montrent que les médias canadiens ont une tendance à associer les musulmans au terrorisme. Par exemple, la violence liée aux musulmans a reçu une couverture médiatique 1,5 fois plus importante que celle des tenants de la suprématie blanche, même si la violence des suprémaciste blancs a entraîné 11 fois plus de décès (Kanji, 2018).

Bien que nous distinguons les paradigmes de la radicalisation et du terrorisme, la ligne de démarcation entre les deux n'est pas nécessairement nette dans la pratique. Les hypothèses du paradigme du terrorisme sont profondément ancrées dans notre culture. De ce fait, l'intervention dans le paradigme "radicalisation" n'est pas inoculée contre la tendance à stigmatiser les groupes marginalisés. Par exemple, la stratégie PREVENT au Royaume-Uni est un programme de lutte contre le terrorisme destiné à s'attaquer à la radicalisation dans ses premiers stades, bien qu'elle soit largement critiquée. Les détracteurs soulignent qu'elle cible tout particulièrement la communauté musulmane et que, ce faisant, elle finit par stigmatiser et criminaliser les musulmans au lieu de réduire leur vulnérabilité (Choudhury, 2017; Kundnani, 2018; Ragazzi, 2017; Heath-Kelly, 2012).

Enjeux de la collaboration avec les communautés stigmatisées

La collaboration intersectorielle ou inter-organisme est reconnue comme constituant un des plus importants défis du partenariat entre organismes. Pratt, Gordon et Plamping (2005) décrivent à ce titre les organismes comme des systèmes qui contiennent un réseau informel complexe de communications et de connexions. Au bas de sa structure de pouvoir se trouvent des « laïcs » qui peuvent être consultés par ceux qui ont le pouvoir de le faire, mais qui n'ont presque aucune influence sur le processus décisionnel. Ces « laïcs » comprennent les utilisateurs de services. Selon Pratt et ses collègues (2005), les « laïcs » ont les perspectives les plus larges, qui sont une ressource essentielle pour les organisations, mais dont les perspectives ne sont pas suffisamment intégrées dans le fonctionnement de l'organisation.

Tett et ses collègues (2003) notent également que les partenariats sont souvent des relations inégales et que le partenaire dominant sera généralement le partenaire qui contrôle le financement. Il peut s'avérer difficile, par exemple, pour les représentants d'une communauté minoritaire ou marginalisée de se faire valoir comme partenaires égaux dans la prise de décision, surtout lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec des membres professionnels ayant une position de pouvoir dans le partenariat. (Tett et al., 2003). Souvent alors, des raccourcis sont pris dans le processus de consultation, tel d'identifier un « représentant » pour parler au nom d'une communauté au complet ou créer des groupes ad-hoc qui excluent des points de vue importants au sein de la communauté ou incluent des consultants qui ne peuvent pas avoir de crédibilité dans la communauté (CIPC, 2017). Un risque important peut alors émerger de cet enjeu, et c'est le fait que l'intervention auprès des communautés défavorisées peut pathologiser et accentuer leur statut marginal si les solutions à l'exclusion sociale visent principalement la communauté et la famille plutôt que les structures socio-économiques sous-jacentes à la marginalisation (Tett et al., 2003).

Enfin, la politique gouvernementale peut, elle aussi, créer des défis structurels qui peuvent favoriser des problèmes dans les partenariats. Mayo (1997) note qu'au Royaume-Uni, le politique conservateur oriente le développement communautaire surtout à faciliter la croissance du marché au détriment du développement social. Par conséquent, le financement des programmes de développement communautaire priorise les objectifs économiques, et les programmes à court

terme qui promettent des résultats rapides sont favorisés aux dépens d'un changement durable (Mayo, 1997; Tett, Crowther et O'Hara, 2003).

Une étude par le CIPC (2017) a souligné l'importance de développer des facteurs préventifs positifs par le biais de la prévention primaire, plutôt que de se concentrer trop étroitement sur les facteurs de risque négatifs. Les chercheurs ont noté que la coopération avec les communautés en soi pouvait constituer une forme de prévention primaire. Cet effet se produit parce que la collaboration facilite la connexion sociale qui, à son tour, favorise la résilience communautaire. (Ellis et Abdi, 2017) La résilience communautaire dépend de la force des liens sociaux à l'intérieure de la communauté ainsi que de la connexion entre les membres de la communauté et les organisations communautaires qui répondent à leurs besoins. (Ellis et Abdi, 2017; Chandra et al., 2013). Or, les collaborations avec les communautés constituent un grand défi dans le domaine de la prévention de la radicalisation violente en raison du fait que ces approches ont longtemps été dominées par le paradigme « terroriste » qui est critiqué pour son effet stigmatisant sur les communautés, particulièrement musulmanes (Kudnani, 2012).

Si la tendance à imputer la montée des vagues de violence extrémiste au multiculturalisme est spéieuse, le fait que l'extrémisme tend à se former autour des clivages culturels et sociaux reste véridique. Le multiculturalisme et son adjectif associé, "multiculturalisme", font référence à un certain approche politique à la gestion des sociétés culturellement diverses (Barrett, 2013). Ainsi, il convient de distinguer une société multiculturelle d'une société multiculturaliste : la première fait référence à une société culturellement diverse, tandis que la seconde concerne *la manière* dont on vit dans une telle société.

Le multiculturalisme fut inscrit dans la loi fédérale en 1988, afin de promouvoir et de valoriser la diversité en tant que partie intrinsèque de la société canadienne. Cependant, les critiques notent qu'il "ne traite pas des questions cruciales de l'histoire, du pouvoir, de la marginalisation, des identités, des inégalités structurelles, entre autres" (Raza, 2014). Bien que la tolérance soit valorisée, elle ne nécessite qu'une interaction superficielle entre groupes. De plus, Raza (2014) indique que, si la représentation est nécessaire, dans les cadres multiculturalistes elle tend à renforcer les hiérarchies coloniales car souvent, seuls les individus les plus puissants au sein d'une communauté (ou les plus favorables à l'autorité) sont ceux qui font entendre leur voix (pour plus de détails, voir Mayo, 2017).

Ces lacunes ont conduit certains à proposer une approche alternative, dont l'interculturalisme. L'interculturalisme se concentre sur le dialogue interculturel, c'est-à-dire sur l'échange de vues menée de manière ouverte et respectueuse entre différentes cultures (Barrett, 2013). Le dialogue permet de générer des valeurs universelles communes qui créent une cohésion sociale. Le point essentiel est que ces valeurs universelles ne sont pas les valeurs du groupe dominant que l'autre groupe doit adopter (assimilation), mais de nouvelles valeurs qui émergent d'un processus relationnel dans lequel tous les individus sont transformés. En d'autres termes, l'objectif n'est pas de tout simplement d'exister dans les mêmes espaces, mais de construire des relations entre cultures grâce à des échanges et des interactions respectueux.

Barrett (2013) définit la culture comme un réseau de ressources matérielles, sociales et subjectives qui sont partagés par un groupe social. En tant que telle, la culture n'est pas seulement quelque chose qui est lié à l'ethnicité. Les groupes sociaux de toute taille ont une culture, tels que : les organisations (par exemple, la culture organisationnelle d'une organisation œuvrant en PVE), les groupes de genre (la culture des femmes), les groupes d'orientation sexuelle (la culture queer), les groupes de handicap (par exemple, la culture des sourds), les groupes générationnels (par exemple, la culture des jeunes) et les familles. Tout individu participe à de multiples cultures dans sa vie, mais la culture qui devient saillante dépend du contexte. En outre, les recherches psychologiques montrent que les individus se classent implicitement et automatiquement comme membres d'un groupe culturel plutôt qu'en termes purement individuels lorsqu'ils perçoivent les autres comme membres d'une culture différente (Oakes, Haslam et Turner, 1994). Lorsque des différences culturelles sont perçues et une situation interpersonnelle devient une situation interculturelle, la compétence interculturelle devient pertinente. La compétence interculturelle est "l'ensemble complexe de caractéristiques et de fonctions psychologiques et comportementales nécessaires pour faire face aux tâches, aux difficultés ou aux défis présentés par les situations interculturelles lorsqu'elles se présentent" (Barrett, 2016). Elle implique la valorisation de la diversité culturelle et du pluralisme des perspectives et des pratiques, ainsi que des attitudes telles que le respect d'autrui, la curiosité envers la différence et la tolérance envers l'ambiguïté. La compétence interculturelle comprend également 1) des connaissances, telles que la compréhension de l'hétérogénéité interne de tous les groupes culturels et des contextes sociaux et historiques au comportement des personnes ; 2) des aptitudes cognitives, telles que l'empathie et la capacité à interpréter d'autres croyances et

pratiques culturelles et à les mettre en relation avec les siennes ; et 3) des aptitudes comportementales, telles que les compétences plurilingues (McKinnon, s.d.). Enfin, alors que le multiculturalisme ne met pas nécessairement l'accent sur les inégalités sociales et historiques, l'interculturalisme centralise fermement la justice et le bouleversement des inégalités sociales dans son approche à la diversité culturelle.

La radicalisation se forme autour des clivages sociaux à partir desquels les extrémistes violents entrent en conflit avec la société dans son ensemble. Les approches interculturalistes aux sociétés multiculturelles visent à réduire ces clivages sur le plan local en établissant un terrain d'entente, y compris sur les questions fortement polarisantes telles que la mutilation génitale féminine et le mariage forcé (Barrett, 2016). En tant que telles, les organisations en PVE traitent fondamentalement les clivages que l'interculturalisme est censé surmonter. En outre, l'échange interculturel n'est pas seulement un processus qui se produit entre des groupes ethniques ou entre des dichotomies de privilégiés/opprimés : les organisations aussi ont une culture, et les intervenants entrent dans des situations interculturelles lorsqu'ils sont en contact avec des clients.

Objectifs de recherche

Ce projet a comme objectif de documenter les enjeux de la collaboration avec les communautés stigmatisées en prévention secondaire et tertiaire de la radicalisation menant à la violence extrémiste. La recherche fait partie d'un plus grand projet dirigé par le Réseau des praticiens canadiens pour la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (RPC-PREV), qui a comme objectif de documenter la nature des différents programmes existants et les collaborations en prévention secondaire et tertiaire en matière de prévention de la radicalisation de l'extrémisme violent.

Notre objectif est de mieux comprendre comment les programmes et interventions en PVE peuvent contribuer à la stigmatisation et à l'exclusion des communautés, ainsi que comment ils peuvent contrecarrer ces effets. L'objectif général est de développer un cadre théorique à partir des données qui sera utile pour guider des futurs travaux en PVE avec les communautés stigmatisées au Canada.

Méthodologie

Dans les épistémologies positivistes classiques en recherche, les chercheurs partent d'une hypothèse ou d'une théorie existante et cherchent à la prouver ou à la valider par des données empiriques. En raison des lacunes actuelles dans la littérature scientifique sur les travaux en PVE, il existe un besoin des connaissances théoriques bien fondées sur des données concrètes. Une épistémologie post-positiviste est donc propice à nos objectifs de recherche, car ses principes de recherche ouverts nous permettent d'aborder des données désordonnées du monde réel d'une manière qui permet l'émergence de nouvelles connaissances théoriques.

Nous utiliserons l'analyse thématique, en accord avec Braun et Clarke (2006), pour saisir les schémas (ou "thèmes") dans le discours des personnes travaillant dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent. Les thèmes seront mises en relation pour illustrer les processus qui sous-tendent les collaborations avec les communautés stigmatisées dans le domaine de la PVE, tels qu'ils sont vécus par les intervenants et les membres des organisations qui réalisent ce travail.

Participants

Pour répondre aux critères d'inclusion, un participant devait être praticien ou faire partie d'une organisation en prévention secondaire ou tertiaire en radicalisation menant à la violence au Canada.

Dans les premières étapes du recrutement, les membres du réseau du RPC-PREV ont été contactés par courriel pour solliciter leur participation à l'étude. Les non-membres ont été recrutés en personne lors d'événements et de conférences. Les membres et les non-membres ont été invités à suggérer d'autres participants pour réaliser un échantillonnage boule de neige.

La taille de l'échantillon n'était pas prédéterminée et le recrutement s'est poursuivi pendant la collecte des données et le codage ouvert. Au total, 32 personnes ont participé à la recherche. 9 participants ne répondaient pas à nos critères d'inclusion et ont été exclus. Au total, 23 participants de divers secteurs ont été retenus. Les secteurs incluait la police, la santé publique, les ONG et le secteur privé. Les participants provenaient de toute les provinces et territoires du

pays, à l'exception de la Saskatchewan et du Manitoba, qui n'ont aucune organisation qui satisfait nos critères d'inclusion.

Collecte des données

Un entretien semi-structuré a été mené en français ou en anglais avec chaque participant, à l'exception d'un individu qui a dû écourter son premier entretien. Les questions étaient ouvertes et s'interrogeaient sur la structure organisationnelle, le rôle des participants, les projets et activités, les besoins de l'organisation, la nature et la portée de leurs collaborations avec d'autres acteurs. Les entretiens duraient généralement de 60 à 90 minutes.

Les participants ont reçu à l'avance un canevas d'entrevue pour les préparer à l'entrevue. Les entretiens ont été menés par la coordinatrice ou un autre membre de l'équipe de recherche. Les participants ont choisi la modalité qui leur convenait, soit par téléphone, par vidéoconférence, ou en présentiel.

Tous les entretiens ont été enregistrés et transcrits plus tard en verbatims sur Microsoft Word pour faciliter le codage.

Analyse

La méthode d'analyse utilisée est l'analyse thématique descriptive en six cycles. Le premier cycle de l'analyse thématique consiste à se familiariser avec les données. (Braun & Clarke, 2012) Pour se faire, les assistants ont d'abord corrigés les verbatims tout en écoutant les enregistrements audios des entretiens. De plus, les entretiens individuels ont été relus une fois avant que le codage ne commence. Le deuxième cycle de codage consiste en une codification initiale. (Braun & Clarke, 2012) La codification ouverte implique la segmentation des données en unités significatives auxquelles sont attribuées des étiquettes descriptives ou « codes ». La majorité des codes ont été élaborés a priori et organisés hiérarchiquement au sein de l'arbre thématique. L'arbre thématique a été créée en référence à l'outil de cartographie 4W du IASC, qui vise à collecter des informations sur les activités et à faciliter la collaboration multisectorielle en répondant aux questions: Qui? Fait quoi? Comment? Avec qui? (IASC, 2012) Un ou plusieurs codes ont été attribués aux extraits à l'aide du logiciel NVivo12. Toutes les décisions de codage ont été simultanément justifiées à l'aide des mémos. Les mémos ont servi également à résumer les entretiens, à trouver des relations et des tendances dans les données et à établir des liens avec

la littérature existante. Des citations particulièrement importantes ont été enregistrées dans des mémos pour faciliter la rédaction. En tant que tels, les mémos facilitent un chevauchement entre les cycles, puisque dans l'analyse thématique, les cycles ne se produisent pas de façon linéaire, mais s'entremêlent pour s'informer mutuellement.

Le troisième cycle consiste à générer des thèmes. Les données attachées à des codes spécifiques sont extraites horizontalement à travers les entretiens et examinées pour identifier les similitudes entre elles. (Braun et Clarke, 2012) Le quatrième cycle consiste à revoir les thèmes générés transversalement sur l'ensemble des données. Les thèmes sont vérifiés par rapport aux ensembles de données et ajustés ou éliminés si nécessaire pour assurer la qualité et la cohérence. (Braun et Clarke, 2012). Dans le cinquième cycle, les thèmes sont clairement définis en typologies discrètes par rapport à l'objectif de recherche. En d'autres termes, nous précisons l'essentiel dans les thèmes générés précédemment afin d'identifier les thèmes plus généraux qui les englobent. Le sixième cycle consiste de la rédaction de thèse. (Braun et Clarke, 2012)

Résultats

Les sections suivantes abordent les enjeux concernant les collaborations avec les communautés stigmatisées dans le domaine de PVE. Sur la base des analyses thématiques descriptives, deux thèmes principaux ont été identifiés : 1) ce qui stigmatise les communautés et 2) ce qui déstigmatise les communautés.

Ce qui stigmatise les communautés

Les participants de recherche ont identifié plusieurs facteurs qui conduisent à la stigmatisation des communautés, dont trois que nous présenterons ci-dessous et que nous relierons ensuite aux conséquences qu'ils génèrent. Ainsi, les participants rapportent comme facteurs stigmatisants: a) l'homogénéisation des groupes sociaux, b) les pratiques discriminatoires de divers secteurs de praticiens et c) la stigmatisation associée aux programmes de PVE eux-mêmes; qui entraînent d) la méfiance envers les institutions ; e) la dévalorisation et le sous-financement du domaine et f) un manque de collaboration entre les secteurs. Ces phénomènes et conséquences cumulés conduisent à une stigmatisation et un isolement plus poussé, décrit comme "passer entre les mailles du filet".

Passer entre les mailles du filet

Les facteurs combinés de stigmatisation et leurs conséquences conduisent à une stigmatisation et un isolement accru des communautés, poussant les individus vulnérables encore plus loin dans les marges de la société. On parle alors de "passer entre les mailles du filet". Lorsqu'une personne est marginalisée, elle rencontre davantage d'obstacles pour accéder aux services et aux ressources qui sont à la disposition des autres. Par analogie, plusieurs participants ont utilisé la métaphore "passer entre les mailles du filet" pour décrire le processus de marginalisation dans le domaine de la PVE. Les personnes stigmatisées qui se trouvent plus en marge de la société peuvent alors être plus difficiles à rejoindre dans le cadre des efforts de prévention. Ces personnes deviennent particulièrement vulnérables à la radicalisation ou à la victimisation. Un participant a décrit l'importance de faire de son service de police une ressource accessible pour soutenir les communautés stigmatisées :

"La communauté a été victime de la haine, et nous savons que cela va de pair, car lorsque vous êtes ciblé par la haine, cela a également un impact sur vos jeunes qui sont alors plus vulnérables aux messages qui peuvent les attirer vers la marge, pour leur donner envie de se venger. Je vois cela comme un autre facteur, n'est-ce pas ? La polarisation de nos communautés, où nous devons nous assurer que nous sommes là. Nous sommes là pour une ressource".

L'homogénéisation des groupes sociaux

Selon les participants, les communautés sont stigmatisées lorsqu'elles sont homogénéisées ou lorsque l'hétérogénéité des individus au sein de ces communautés fut ignorée. Les catégories d'identité sociale ne sont pas monolithiques, et les individus qui en appartiennent peuvent avoir très peu de points communs. Les programmes d'intervention qui ignorent la riche diversité au sein des groupes basent ainsi leur intervention sur ce qui est essentiellement une caricature, qui limite la capacité de l'organisation de comprendre la communauté et ses besoins. Un participant policier raconte comment il a pris conscience de ce problème lorsqu'il a essayé de créer un comité de consultation pour représenter la communauté musulmane :

"Personnellement, j'ai lutté contre ce problème pendant très longtemps, car je comprenais l'idée que nous avons besoin que la communauté s'engage, et nous avons d'autres comités consultatifs au sein de notre unité de diversité. Mais mon problème était que, très souvent, les personnes qui se présentaient comme les leaders de la communauté n'étaient en fait pas les leaders de la communauté, surtout sur ce sujet. Donc, si nous parlons de quelque chose qui touche principalement les jeunes et les adolescents adultes, dans quelle

mesure l'opinion d'un soi-disant leader de la communauté de 50 à 60 ans est-elle pratique? Je ne dis pas que leurs connaissances ou leurs idées ne sont pas valables, ce que je dis, c'est qu'elles ne vont pas au cœur de ce dont nous avons besoin. [...] C'est pourquoi j'ai eu un problème avec les comités consultatifs communautaires. Vous savez, l'intérêt personnel mis à part, c'est parce que très souvent ils font le mal même qu'un programme n'est pas censé faire".

Même les efforts sincères visant à donner une voix à la communauté peuvent homogénéiser un groupe lorsqu'ils choisissent un individu ou un groupe d'individus pour représenter la voix de toute la communauté. De plus, l'organisation a le pouvoir de choisir les individus qui vont parler au nom de la communauté et sont moins susceptibles de choisir des représentants qui ne se conforment pas à leurs idées préconçues sur la communauté, ainsi que des voix marginalisées au sein de la communauté. Cela peut servir à exacerber les différences de pouvoir entre les membres de la communauté en donnant aux voix dominantes une plate-forme encore plus large, pour pousser d'autres à la marge. À l'appui de cette affirmation, un autre répondant a fait remarquer que les minorités de classe moyenne ignoraient les réalités de leurs pairs défavorisés sur le plan socio-économique. Si une musulmane de classe moyenne peut éprouver un certain degré d'islamophobie, elle restera relativement à l'abri de l'islamophobie classiste dont souffre une musulmane de classe inférieure, dont les vulnérabilités se recoupent pour se multiplier. En occultant la diversité au sein d'un groupe social, les programmes risquent de pousser plus loin les sous-groupes stigmatisés au sein de ces communautés, ce qui polarise la communauté sur elle-même.

Les pratiques discriminatoires

Un thème récurrent mentionné par les participants qui travaillent avec des communautés stigmatisées est les pratiques discriminatoires que les communautés subissent de la part de divers secteurs. C'est surtout la police qui déclare avoir des difficultés à concilier l'histoire de leur secteur avec des tentatives de collaboration avec les communautés.

"Je sais que lorsque je fais de la sensibilisation, dans une certaine mesure dans certaines de ces communautés, ils ne veulent pas me parler parce qu'ils ont l'impression que je dois être le méchant. C'est un peu comme ce à quoi nous essayons de faire face dans la communauté noire en ce moment. J'apprécie l'initiative Black Lives Matter. C'est là pour une raison, parce que nous avons fait des choses terribles dans le passé et que nous devons concilier. C'est la même chose pour les Premières nations, les Métis et les Inuits, les peuples autochtones. Toutes ces choses, nous devons... pour que nous puissions nous asseoir autour du même table, cela en soi... Je ne sais pas qui va faciliter cela. Je ne sais pas si la police en est vraiment capable, mais peut-être une organisation extérieure qui

pourrait inviter la police à en faire partie. [...] C'est un élément énorme ici, c'est de surmonter ces obstacles avec les communautés maintenant qui commencent enfin à... vous savez. La réconciliation... il faut que ce soit plus qu'une simple frime. La police doit faire plus - mais je ne sais pas comment faire.

Les pratiques discriminatoires institutionnelles engendrent la méfiance, ce qui constitue un obstacle au travail avec les communautés.

Plusieurs policiers font remarquer qu'un élément crucial pour établir une relation de confiance avec les communautés stigmatisées est de donner la priorité à la lutte contre la violence à caractère haineux. Les participants signalent l'Internet est utilisé de plus en plus comme plateforme de haine. Ils expriment une inquiétude accrue quant à l'impact de l'Internet dans la promotion et la légitimation des mentalités violentes. Néanmoins, la police éprouve des difficultés à faire face à la haine en ligne, qui prend généralement la forme de discours haineux. Ils ont signalé un manque de clarté entre les discours qui relèvent de la liberté d'expression et les discours qui constituent un crime haineux. Cette ambiguïté les conduit à percevoir un conflit entre leur responsabilité de traiter les crimes haineux dans l'espace en ligne et leur responsabilité de respecter les droits des individus. Certains participants ont expliqué que le Code criminel canadien n'est pas adapté à la haine en ligne.

La stigmatisation associée aux programmes de PVE

Un troisième facteur de stigmatisation résulte de la simple participation à un programme de prévention de la radicalisation violente : la stigmatisation liée à la participation au programme. Le sensationnalisme qui entoure le phénomène peut rendre le langage de la radicalisation particulièrement chargé. Des mots tels que "radical" et "terroriste" ont des connotations de danger et de menace, qui peuvent à leur tour générer de fortes réactions émotionnelles. Les individus radicalisés dont l'identité est rendue publique deviennent les objets de la colère et de la peur engendrées par ce langage chargé. Ces réactions peuvent les pousser encore plus loin dans leur isolement social et renforcer leurs croyances radicales.

Cette stigmatisation ne s'applique pas uniquement à la personne à risque. La famille de l'individu est également stigmatisée en raison de ses liens familiaux. Une participante qui œuvre aux services de soutien aux familles raconte :

[Le membre de la famille] a dû déposer une demande auprès des services de protection de l'enfance concernant les enfants de sa sœur qui se trouvaient en Syrie avec Daesh. Mon

Dieu ! Si seulement vous avez entendu la voix de cette femme ! La préposée à l'accueil... vous savez que ce sont des histoires que les gens ne voient qu'à la télévision. Les gens sont parfois bouleversés et ne savent pas comment traiter les gens parfois. Alors, nous essayons de rendre ce processus aussi délicat que possible".

S'il est exposé publiquement en tant que participant à un programme de prévention de la radicalisation violente, un client peut être qualifié de radical ou d'extrémiste violent dans son environnement social (ou, dans le cas des familles, stigmatisé du fait de son association à ces individu). Les conséquences peuvent être socialement aliénantes et très pénibles pour les personnes exposées. Un participant se rappelle avoir entendu la voix d'un client angoissé dont l'identité en tant que mère d'un individu radicalisé avait été exposée dans les médias. Décrivant la voix de sa cliente en détresse, la participante a révélé que "je n'avais jamais entendu un son comme celui-là de ma vie". Pour protéger les clients de la stigmatisation sociale, les organisations de nos participants ont adopté des politiques strictes en matière de confidentialité et de partage des informations. Ils ont observé que le fait de s'assurer que les participants comprenaient l'étendue et les limites de la confidentialité facilitait l'établissement de la confiance et la volonté de participer aux premières étapes de l'intervention.

Le besoin des organisations de protéger les clients contre la stigmatisation liée à la participation aux programmes a eu des répercussions sur les relations intersectorielles. Les participants ayant des doutes sur la collaboration inter-organisationnelle ont fait part de leurs inquiétudes quant aux limites du partage des informations en raison des ententes de confidentialité. Une participante, dont le client a été trahi aux médias par un partenaire, a indiqué que cette expérience a rendu son organisation plus méfiante à l'égard des collaborations. D'autre part, le respect des impératifs de confidentialité a facilité les relations plus confiantes avec les organisations partenaires. Un participant ayant des relations intersectorielles harmonieuses déclare : "c'est à partir [du niveau de la confidentialité] que la confiance se crée et qu'on peut continuer à travailler ensemble. »

Les conséquences de la stigmatisation

La méfiance

La conséquence la plus marquante et la plus répandue des pratiques stigmatisantes est qu'elles engendrent la méfiance envers les institutions et les figures d'autorité. La méfiance de la communauté affecte particulièrement la police. Par exemple, un participant a raconté que des

collègues d'une juridiction policière voisine se vantaient qu'il n'y avait pas de crimes de haine dans leur région parce qu'ils n'avaient reçu aucun rapport sur un tel crime. Ils ont rapidement été démentis lorsque leur service a engagé son premier agent indigène et que les rapports de crimes haineux dans la juridiction ont commencé à affluer de la part de la communauté indigène. La réalité était en fait beaucoup plus troublante : la communauté indigène de leur juridiction avait toujours été victime de crimes haineux, mais ils ont enduré leur victimisation sans jamais avoir recours à la justice institutionnelle. Bien que le participant n'ait pas précisé la source de la peur de la communauté envers les policiers blancs, le fait qu'ils évitent totalement de s'engager auprès de la police indique néanmoins un niveau élevé de méfiance envers un corps policier composé entièrement des personnes blanches.

La méfiance oriente les individus vers la protection de soi. Les personnes méfiantes se comportent de manière à se mettre hors de portée des organisations considérées comme indignes de confiance, afin d'éviter de se rendre vulnérables à une quelconque stigmatisation ou à d'autres formes de préjudice. Pour cette raison, ils sont réticents à demander de l'aide à des organisations dont il se méfient et ils peuvent résister à l'idée de collaborer avec elles. Ainsi, la méfiance rend les services moins accessibles aux groupes stigmatisés, qui sont repoussés plus loin en marge de la société où ils risquent davantage de passer entre les mailles du filet.

La dévalorisation et le sous-financement du domaine

Plusieurs participants estiment que leur travail n'est pas apprécié par les autorités et les personnes qui ne travaillent pas dans le domaine de la PVE. Les organisations non gouvernementales qui travaillent sur le terrain dans le domaine de la PVE sont les plus dévalorisées. Une participante d'une de ces organisations remarque "en Amérique du Nord, ils s'en fichent de ce que nous avons à dire". Dans le secteur policier, quelques participants ont révélé que les supérieurs dans la structure hiérarchiques de leurs organisations savaient ouvertement leur travail parce qu'ils considèrent que les partenariats public-police ont moins de valeur que les approches traditionnelles et punitives.

Le sous-financement du domaine de PVE accompagne sa dévaluation. Reflétant leur dévaluation globale, les ONG travaillant sur le terrain déclarent le plus souvent qu'elles sont confrontées à un manque de financement. Forcées de concourir pour des subventions limitées, les ONG de terrain révèlent que leurs demandes de subvention sont souvent négligées au profit d'organisations

dédiées aux initiatives de recherche. Une organisation gravement sous-financée a même révélé qu'elle avait demandé la même subvention que celle qui nous a été accordée pour cette même étude.

"Il serait bon de voir beaucoup plus de financement pour les initiatives proactives... les initiatives d'intervention, la prévention... ce premier volet...le fait de garder les familles en sécurité, de les aider, de garder les jeunes en sécurité. Au lieu de dépenser beaucoup plus d'argent pour les initiatives moins proactives, pour l'application de la loi. Les priorités vont dans la mauvaise direction. On est très réactifs, et on dépense beaucoup plus d'argent que nécessaire à cause de cela. Alors que si on se concentre sur l'aspect prévention, et si on prend les risques qui doivent être pris au lieu de la recherche, la recherche, la recherche qui ne va nulle part en matière d'action... nous serions bien mieux".

Dans l'ensemble, les organisations policières sont les moins troublées par le financement, bien que quelques-unes indiquent que le sous-financement dans d'autres secteurs créer également des difficultés dans leur travail, car leur collaboration est nécessaire.

Les obstacles à la collaboration intersectorielle

Une collaboration intersectorielle étroite garantit que tous les besoins pertinents des clients sont pris en compte par les institutions et organisations appropriées. Cela est particulièrement important pour les populations stigmatisées, qui sont plus souvent déconnectées des services en raison de leur statut de marginalisation.

Deux obstacles majeurs à la collaboration intersectorielle ressortent des données. Le premier est la rivalité institutionnelle, où les organismes se disputent la juridiction sur les cas :

Je vois ces rivalités entre les forces de l'ordre, entre les universitaires, entre les organismes, et cela crée une crainte territoriale que "c'est mon territoire, c'est votre territoire, nous n'allons pas nous croiser". Je pense que c'est une mentalité dangereuse qui va empêcher beaucoup de collaborations d'avancer et beaucoup de progrès dans le discours qui doit être fait.

Cet environnement concurrentiel entraîne un manque de communication entre les secteurs qui peut nuire à la capacité de tous les acteurs à s'attaquer à un objectif important de la prévention : intégrer les individus dans la société en les mettant en contact avec les services. En outre, la question de la rivalité s'étend aux relations verticales entre les différents niveaux de gouvernance de l'État. En comparant le Canada à ses partenaires américains, un participant a fait remarquer que la rivalité entre les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral en matière de compétence rendait difficile la coordination des activités au Canada. Son observation a été

corroborée par plusieurs participants qui ont exprimé un manque de clarté concernant les objectifs de PVE aux niveaux supérieurs du gouvernement, ce qui indique un manque de communication aux différents niveaux de gouvernance.

Le deuxième obstacle à la coordination est la rigidité concernant le mandat. Bien que chaque organisation ait ses propres objectifs, certaines organisations adaptent plus facilement leur mandat en fonction des objectifs et des limites de leurs partenaires. L'une des limites importantes que rencontrent la plupart des organisations est le partage de l'information. La plupart des intervenants doivent respecter la confidentialité des clients et ne sont pas en mesure de partager des informations privées concernant les clients. C'est particulièrement le cas lorsqu'ils collaborent avec les forces de l'ordre, dont le mandat signifie que leur implication peut entraîner la criminalisation des clients, qui est contre-productive pour les objectifs des organismes de services sociaux. Des collaborations fructueuses entre secteurs fut signalées lorsque la police a pris du recul pour fournir un soutien ou des références au besoin et en respectant les limites des autres organisations concernant le partage d'informations sur les clients.

Ce qui déstigmatise les communautés

Trois thèmes sont ressortis des données comme facteurs de déstigmatisation des communautés : 1) une approche ascendante pour répondre aux besoins; 2) le *coming-together*, une approche transformationnelle de la collaboration dans laquelle les partenaires travaillent ensemble en tant qu'égaux; et 3) un engagement envers l'interculturalisme.

Le coming-together

Plusieurs participants ont utilisé le mot *coming-together* (rapprochement) pour décrire le processus de co-construction de leur programme conjointement avec d'autres secteurs et organisations. Ils ont expliqué que les partenaires de ce processus sont engagés sur un pied d'égalité dès la première phase de la conception du projet et continuent à être engagés pendant la mise en œuvre. Un participant explique :

"Il faut que ce soit aussi organique que ce qu'ils ont fait. Il s'agit de savoir comment prêter des ressources là où elles sont nécessaires pour s'assurer que ce genre de choses se produise. Il s'agit de créer une boîte de Pétri dans laquelle elle peut se développer, plutôt que d'essayer de la développer nous-mêmes, car elle ne sera pas authentique. Tout ce que nous avons à faire doit être authentiquement motivé par un coming-together. La police peut être à la table, mais nous ne pouvons pas être ceux qui mènent la conversation. Nous

ne pouvons pas être ceux qui créent la feuille de route. Ce n'est pas une façon de créer [...]. Je pense que c'est le plus gros problème".

Les participants qui ont utilisé cette approche pour la conception de leur programme indiquent qu'ils communiquent de manière efficace avec leurs partenaires et expriment une conviction que "chacun a son rôle à jouer". Parce qu'ils se considèrent comme une entité incomplète sans la contribution des autres, leurs interventions ont adopté une approche holistique de la gestion des cas, en abordant les problèmes à différents niveaux écosystémiques. Ainsi, leurs clients étaient reliés à un système plus complet de soutien institutionnel.

De plus, comme la police n'assume pas un rôle d'autorité dans ce modèle et ne travaille pas directement avec les jeunes, les clients n'ont pas été criminalisés par leur présence.

Une approche ascendante

Une autre approche déstigmatisante consiste à utiliser une approche ascendante plutôt qu'une approche descendante. Plusieurs participants ont décrit les stratégies utilisées pour identifier les besoins de leur population cible, ou les stratégies de consultation de la communauté. Dans un exemple, un policier a mis sur pied un groupe d'innovation pour les jeunes plutôt qu'un comité consultatif, qui à son tour éduquerait son organisation sur les questions touchant les jeunes :

"Nous organisons notre premier événement pour notre groupe d'innovation pour la jeunesse, qui est sous la bannière de ce comité consultatif communautaire. Ce que nous avons fait, c'est que nous avons réuni un groupe de cinq jeunes pour travailler sur un projet. Et nous leur avons donné certains paramètres dans l'original, comme quatre thèmes, de sorte qu'ils devaient choisir un des quatre thèmes et proposer un projet. Que ce soit un projet artistique, un film ou une vidéo ou quoi que ce soit d'autre. Et il y avait deux sortes de paramètres. Nous voulons pouvoir l'utiliser pour éduquer le public et nous voulons pouvoir l'utiliser à l'intérieur de notre organisme pour éduquer nos membres et nos policiers sur la façon dont ce sujet affecte les jeunes".

En laissant les jeunes déterminer quels sont leurs problèmes, plutôt que d'imposer leur propre point de vue aux jeunes, cette organisation adopte une approche ascendante. D'autres participants avaient une approche plus informelle de la consultation de la communauté : ils cherchaient continuellement à obtenir des commentaires et des suggestions des membres de la communauté avec lesquels ils entraient en contact pendant la sensibilisation.

Engagement vers l'interculturalisme

Le dernier facteur qui a rendu le travail du PVE déstigmatisant est l'engagement d'une organisation à promouvoir l'interculturalisme au sein de l'organisation et dans la société en

général. Plusieurs participants ont attesté de la valeur du dialogue ouvert dans le domaine de la PVE. Ils ont estimé que le dialogue ouvert est important à trois niveaux : 1) entre l'organisation et la communauté, 2) entre les partenaires institutionnels pour favoriser une collaboration positive, et 3) au sein de la société dans son ensemble (prévention primaire). Un participant a détaillé le changement social nécessaire en matière de prévention primaire :

Pour l'instant, c'est malheureux, mais si l'on ne s'occupe pas correctement de cette question au niveau central, avec la collaboration... pas seulement un groupe de choristes qui sont tous sur la même longueur d'onde, qui parlent tous ensemble de manger des aliments ethniques... il faut que ce soit bien plus que cela. Nous devons attirer les gens qui ne sont pas sur la même longueur d'onde que nous, ceux qui sont dans les systèmes fermés du côté religieux, qu'ils soient de la droite chrétienne ou du côté nationaliste musulman, et les amener au centre où nous pouvons avoir une conversation. Ce genre de choses ne se passe pas actuellement, je ne pense pas. Je pense qu'il y a trop de gens qui ne sont pas prêts à le pousser vraiment. Plus nous n'avons pas de voix du centre, plus le bus est conduit par la marge qui devient vraiment dangereuse dans notre société. Nous allons nous asseoir ici et regarder... tout semble aller bien, et puis, il suffit de quelques petites choses pour que cela se produise.

Dans le cadre de l'interculturalisme, ces échanges sont conçus comme faisant partie d'un processus continu dans lequel toutes les parties sont considérées comme égales. Le processus est transformationnel pour toutes les parties et permet de surmonter les divisions sociales. Les organisations qui se sont constamment engagées dans un dialogue interculturel ouvert avec la communauté ont pu remédier à leur manque de connaissances sur la façon de servir et d'engager les communautés. Les communautés, à leur tour, ont bénéficié de la compréhension de leurs besoins par les organisations qui les servaient, et étaient plus disposées à faire confiance aux organisations qui les écoutaient.

Deuxièmement, les participants indiquent que le développement de la compétence interculturelle facilitait les interactions favorables avec les communautés :

"il y avait 3 choses qui étaient essentielles. J'étais blanc, chrétien—en quelques sortes. Je ne suis pas très croyant—mais je viens de ces origines et je suis là avec un musulman... même pas un musulman, une musulmane. Nous faisons tout pour nous assurer que nous faisons preuve de respect partout où nous allions. Et c'est intéressant parce que cela inclurait, par exemple, si nous allions dans une église copte, ils font des choses comme séparer les hommes et les femmes [...] Et donc, nous ferions tout ce que nous faisons pour respecter les différentes confessions. Nous nous habillerions en conséquence, comme... même un costume d'entreprise. Un costume et une cravate avec une chemise blanche, c'est un peu offensant quand on entre dans la foi musulmane. Vous regardez le colonialisme, l'impérialisme et l'exploitation des entreprises. Je laisserais la cravate, je

porterais une chemise plus sombre et juste une veste de sport et je porterais des pantoufles, tu vois. Plus décontracté. Il y a tellement de choses à dire à ce sujet, n'est-ce pas ? Pour faire des choses qui vous rendent plus accessible...et juste généralement... (pause) Oui, plus accessible.

Enfin, l'engagement vers l'interculturalisme implique une prise de conscience des sources structurelles d'inégalité, de discrimination, de marginalisation et d'exclusion, ainsi qu'un engagement à défendre l'inclusion sociale et l'égalité.

Discussion

La stigmatisation et ses malaises

Notre enquête sur les efforts en PVE auprès des communautés stigmatisées a révélé que la stigmatisation des communautés se produit à de nombreux niveaux qui se recoupent en amplifiant la vulnérabilité des communautés déjà marginalisées. Les trois premiers facteurs de stigmatisation dont nous avons discuté sont 1) l'homogénéisation des communautés en une entité aplatie, 2) les pratiques discriminatoires de divers secteurs, et 3) la stigmatisation liée à la participation aux programmes en PVE. Homogénéiser une communauté en généralisant les expériences de certains de ses membres à tous les membres de la communauté impose un "modèle" de besoins, qui peut exclure les membres plus marginalisés et plus vulnérables. La marginalisation qui en résulte polarise la communauté en elle-même. De même, la stigmatisation liée à la participation aux programmes de PVE est une réelle préoccupation, profondément liée à la peur évoquée par le langage entourant la radicalisation. Cette stigmatisation n'existe pas dans le vide : le langage de la radicalisation évoque les mêmes peurs qui alimentent le paradigme terroriste et sa recherche perpétuelle d'un "Autre" menaçant.

À première vue, ces facteurs peuvent sembler ne nuire qu'aux communautés stigmatisées et à leurs membres, plutôt qu'aux organisations qui s'associent avec elles. Cependant, un examen plus approfondi du phénomène de la radicalisation violente révèle que ces facteurs sont au cœur d'un phénomène où les individus passent à travers les mailles du filet de sécurité sociale. Ce phénomène crée des angles morts pour les organisations qui les rendent moins susceptibles d'agir là où une intervention est le plus nécessaire; il repousse simultanément les individus vers les marges extérieures de la société où ils sont les plus vulnérables au recrutement dans les mouvements extrémistes. En fin de compte, la stigmatisation élargit les écarts dans le filet de

sécurité sociale et rend les individus radicalisés moins susceptibles d'être remarqués par les autorités, à moins qu'ils ne fassent quelque chose de radical, tandis que la déstigmatisation resserre ces écarts et garantit que l'intervention intervient plus tôt dans la trajectoire de radicalisation, si ce n'est avant qu'un individu ne s'engage dans une telle trajectoire

Concernant la méfiance institutionnelle

La méfiance peut s'étendre au-delà de la communauté soumise à la discrimination. Par exemple, certaines organisations ont déclaré qu'elles ne collaboraient pas du tout avec la police parce qu'elles estimaient nécessaire de protéger leurs clients de la criminalisation. Cela peut indiquer que les pratiques discriminatoires engendrent une méfiance au sein de la société qui peut entraver la capacité générale de ces organisations à acquérir des partenaires clés et un soutien général pour leurs programmes. Dans les collaborations intersectorielles, la méfiance et la rivalité institutionnelles ainsi que la réticence à s'adapter aux mandats des organisations partenaires créent des lacunes dans les services. En l'absence de collaborations étroites et harmonieuses, l'intervention ne dispose pas de l'expertise suffisante pour répondre aux besoins au cas par cas. Ainsi, une organisation imposera son propre modèle d'intervention qui met l'accent sur sa propre approche sectorielle, au détriment de la satisfaction de la totalité des besoins des individus.

La distinction entre confiance et méfiance peut aider à élucider les problèmes sous-jacents et plus profonds qui alimentent le manque de collaboration intersectorielle. La distinction est nécessaire, car l'absence de confiance peut impliquer une attitude neutre et pas nécessairement une attitude négative. Ainsi, une organisation peut être à la fois digne de confiance à certains égards et indigne à d'autres (attitude ambivalente), ou ni digne ni indigne (attitude neutre). La confiance est une attitude relationnelle, qui émane d'une perception du *trustworthiness* (une évaluation qu'un acteur est digne de confiance). Elle permet aux individus de se mettre dans une position de vulnérabilité, ce qui favorise la coopération. D'autre part, la méfiance est une attitude qui conduit les individus à agir de manière à ne pas se rendre vulnérables ou à ne pas dépendre d'organisations indignes de confiance. Elle engendre la non-coopération.

Bertsou (2019) explique que la perception du *untrustworthiness* (une évaluation qu'un acteur est indigne de confiance) émane d'au moins une des trois composantes évaluatives: 1) une organisation est techniquement incompétente et ne possède pas les connaissances, les compétences ou les aptitudes nécessaires pour atteindre ses objectifs, cette incompétence a un

impact négatif sur les membres de la communauté ; 2) une organisation se comporte de manière non éthique, en violant les valeurs communes concernant ce qui est "juste" et "équitable" ; et 3) les intérêts d'une organisation sont incompatibles avec les intérêts de l'individu

Une organisation en PVE peut être perçue comme techniquement incompétente si elle ne parvient pas à répondre aux besoins importants de la communauté en ne tenant pas compte de sa diversité ou si une collaboration insuffisante avec les secteurs appropriés crée des lacunes dans les services qui ne permettent pas de répondre aux besoins importants. Ces échecs peuvent également conduire à la troisième composante évaluative, celle des intérêts incongrus. De ce fait, le refus de s'adapter aux mandats peut être la source d'une évaluation. Enfin, les pratiques discriminatoires peuvent entraîner la deuxième composante évaluative, celle de l'injustice.

Alors que la confiance permet d'entrer dans des situations où la confiance peut être brisée, l'inverse ne s'applique pas à la méfiance (Bertsou, 2019). En d'autres termes, la méfiance se perpétue parce que les individus évitent de se rendre vulnérables à des organisations évaluées sur la base du *untrustworthiness* (et qui n'ont donc pas l'opportunité de prouver que leur méfiance est injustifiée). Pour cette raison, il ne suffit pas qu'une organisation cesse simplement les pratiques discriminatoires, elle doit aussi faire des efforts pour se réconcilier avec les communautés dont la confiance a été brisée par des antécédents de pratiques discriminatoires.

Bien que toutes les organisations n'aient pas fait état de rivalités institutionnelles et de mandats rigides, ces facteurs sont probablement liés à un problème sous-jacent plus profond dans la qualité des relations entre les secteurs. Parce que la rivalité reflète une attitude relationnelle de non-coopération, (plutôt qu'une ambivalence ou une indifférence à la coopération) la rivalité institutionnelle émane de la méfiance envers les autres organisations. D'autre part, l'inflexibilité à l'égard d'autres mandats indique une réticence ou une ambivalence à la coopération (pas forcément une aversion), qui émane d'un manque de confiance suffisant pour se mettre dans une position de vulnérabilité. Pour cette raison, il ne suffit pas de réduire la méfiance pour construire des partenariats efficaces ; la réduction de la méfiance ne peut que diminuer la rivalité et non l'inflexibilité. Plusieurs participants ont fait remarquer que la confiance était la base de leurs partenariats harmonieux. Que les partenaires soient des organisations intersectorielles, des communautés ou des clients, les organisations en PVE doivent fonder leurs collaborations sur

une base de confiance afin de s'assurer que ces partenariats se réalisent au mieux de leur potentiel.

Que les partenaires soient des organisations intersectorielles, des communautés ou des clients, les organisations en PVE doivent fonder leurs collaborations sur une base de confiance afin de s'assurer que ces partenariats se réalisent au mieux de leur potentiel.

Les différences de pouvoir dans les partenariats sont également une considération importante pour établir la confiance avec les partenaires. Plus un partenaire a du pouvoir dans la relation, moins il est vulnérable dans la collaboration car il a le pouvoir de sanctionner les partenaires. Le partenaire qui a moins de pouvoir, en revanche, sera dans une position de plus grande vulnérabilité, et peut avoir besoin d'un plus grand degré de confiance pour se mettre dans la position vulnérable de coopérer. Ainsi, plus une organisation est puissante par rapport au client, à la communauté ou au partenaire intersectoriel, plus elle doit travailler à l'établissement de la confiance.

L'importance de la déstigmatisation

Selon l'expérience des praticiens, le fait d'aborder la PVE sous l'angle du coming-together et d'une l'approche ascendante peut empêcher les organisations de retomber dans des pratiques stigmatisantes. Pour illustrer ce point, considérons l'alternative à une approche ascendante déstigmatisante : une approche descendante. Les approches descendantes exclusives sont inefficaces en matière de PVE parce que les radicaux violents sont un groupe hétérogène qui ne se radicalise pas pour les mêmes raisons. Dans les approches descendantes, les besoins sont décidés aux niveaux supérieurs de l'organisation, qui peuvent alors dicter unilatéralement quels besoins sont considérés comme méritant d'être satisfaits, plutôt que d'adapter leur intervention pour répondre aux besoins réels des groupes et des individus qui sont les bénéficiaires de ces services. En conséquence, des besoins importants peuvent ne pas être satisfaits et les personnes qui trouvent leurs besoins ignorés par les institutions destinées à les satisfaire risquent de passer entre les mailles du filet.

De même, les projets de consultation communautaire basés sur un nombre limité de "représentants" qui parlent au nom de toute une communauté hétérogène imposent également un "profil" du haut en bas des personnes qui font partie de la communauté, et ce profil est généralement basé sur les personnes que les autorités considèrent comme favorables à leur

programme. Cela homogénéise la communauté. L'intégration d'une approche ascendante dans la consultation de la communauté lors de la conception du programme empêche ces écueils car les besoins sont recherchés au sein de la communauté en s'adressant aux groupes existants et en recherchant des voix diverses. Cette approche rend le service moins enclin à laisser les membres les plus vulnérables de la communauté en dehors du processus de prise de décision et à marginaliser davantage certains de ses segments.

Une méthode de consultation communautaire qui intègre à la fois une approche ascendante et le *coming-together* a été développée dans le secteur de la recherche : la recherche participative communautaire (la CBPR) (Ellis & Abdi, 2017) La CBPR a été développée pour aborder les questions des expériences négatives des communautés marginalisées avec les institutions de recherche. Elle était développée pour assurer que la recherche donne du pouvoir à ses sujets plutôt que de les en priver. Le but de cette méthode est de modifier la dynamique du pouvoir au sein de la relation chercheur-sujet afin que la communauté et l'institution de recherche se réunissent en tant que partenaires égaux. Ce qui sous-tend la CBPR est l'idée que les membres de la communauté détiennent des connaissances essentielles en tant que partenaires égaux (Viswanathan et al., 2004). Cette approche des partenariats communautaires correspond nettement à la façon dont nos participants ont parlé du coming-together dans le cadre de partenariats intersectoriels : l'entreprise de collaboration doit être considérée de façon "holistique". Ainsi, aucun partenaire ne primait dans l'intervention parce que le partenariat était considéré comme un tout qui ne pouvait être réduit à ses parties membres ; chaque partie était une pièce respectée et essentielle de l'effort de partenariat.

Entretenir la déstigmatisation

Si plusieurs organisations considèrent la déstigmatisation comme un objectif, il s'agit également d'un processus continu qui implique une transformation des valeurs et de la culture organisationnelles. Ces valeurs doivent être intégrées à tous les niveaux des processus et de la conception de l'organisation et à tous les niveaux de la hiérarchie organisationnelle : du niveau micro dans les interactions entre les intervenants et les clients jusqu'au processus de décision organisationnel. Par exemple, certains organismes qui ont embauché du personnel issu de la diversité culturelle et ethnique ont remarqué que les clients musulmans craignant la stigmatisation se sentaient plus à l'aise avec une intervenante musulmane et étaient plus disposés

à faire confiance aux intervenants non musulmans lorsqu'ils avaient observé la relation respectueuse qu'ils avaient avec leur collègue musulmane. Un autre participant a fait état d'une transformation essentielle dans sa relation avec un leader méfiant de la communauté musulmane lorsque ce dernier a été invité dans le bureau de l'unité de prévention des crimes haineux, où il a pu constater à quel point l'unité était appréciée par les hauts gradés et qu'elle bénéficiait d'un emplacement privilégié dans le quartier général de la police. Cette expérience l'a amené à percevoir l'organisation policière dans son ensemble comme un allié pour des communautés stigmatisées comme la sienne, en raison de l'importance que la police accordait à la prévention des crimes de haine. Cette perception a contribué à gagner sa confiance et sa collaboration.

L'argent est roi

S'il est essentiel d'éviter la stigmatisation et d'intégrer les valeurs qui favorisent la déstigmatisation, ce que cette recherche a néanmoins indiqué, c'est que certains des obstacles sont dus à un encadrement politique qui ne relève pas de la compétence des intervenants et des organisations œuvrant dans le domaine de la PVE. Tous les participants ont exprimé leur soutien pour une "approche de radicalisation" plutôt que pour une "approche de terrorisme". Plusieurs ont exprimé de profondes inquiétudes quant à un programme politique où les services de police se verraient attribuer de façon disproportionnée la majeure partie des fonds destinés à la PVE, les organismes sur le terrain étant laissés à eux-mêmes pour se battre pour les miettes. Le travail psychosocial sur le terrain est dévalorisé et sous-financé au profit des services de police et de la recherche. Même au sein du secteur policier, les approches de police de proximité plus efficaces sont dévalorisées ou déficitaires au profit de la police réactive traditionnelle. Les implications de la dévalorisation et du sous-financement des programmes de soutien psychosocial vont cependant bien au delà des questions de financement et peuvent réactiver la perception d'une continuité historique dans la marginalisation des personnes démunies.

La disparité du soutien gouvernemental crée un biais dans la recherche sur le travail en PVE, y compris dans le nôtre, car le secteur policier devient surreprésenté dans les données et parce qu'un meilleur financement leur donne une marge de manœuvre accrue de façon disproportionnée pour remplir leur mandat.

Ce biais se renforce en soi ; le type de données disponibles influencera le type de connaissances produites. Cela implique à son tour un inconvénient social et scientifique majeur : la création

d'une chambre d'écho au sein de la recherche qui reproduit et renforce les structures de connaissances coloniales et leur capacité à justifier la dés-autonomisation continue des peuples marginalisés.

Limitations and Future Directions

Tous les participants de cette étude travaillent dans le domaine de la PVE. En tant que telle, cette recherche est basée sur les perspectives des intervenants sur le travail avec les communautés stigmatisées et n'inclut pas les perspectives des communautés avec lesquelles ils travaillent. Les recherches futures doivent porter sur la façon dont les communautés vivent ces phénomènes et sur la façon dont elles estiment que le travail de PVE les impacte.

Enfin, les forces de l'ordre sont surreprésentées dans notre étude. Plus que la moitié de nos participants travaillaient dans des organisations du secteur de l'application de la loi. Nos conclusions sont donc biaisées en faveur d'une perspective policière. Toutefois, il est probable que la surreprésentation des forces de l'ordre dans notre recherche corrobore les observations faites par les praticiens sur terrain.

Conclusion

Les organisations et les intervenants œuvrant dans le domaine de la PVE doivent trouver des moyens de réduire la méfiance que les clients, les communautés et les secteurs peuvent ressentir à leur égard. Afin de faciliter les évaluations de la fiabilité, les organisations et les intervenants doivent cultiver des pratiques éthiques et anti-discriminatoires, faire preuve de compétences pratiques et s'assurer que les autres groupes ont le sentiment de prendre leurs intérêts à cœur. Ces évaluations peuvent être facilitées par : des collaborations intersectorielles harmonieuses, qui garantissent que de multiples intérêts seront pris en compte grâce à un éventail suffisamment large d'expertises ; le respect de la confidentialité des clients, qui constitue une première étape essentielle pour établir la confiance avec les participants ; le fait de laisser les communautés dicter leurs propres besoins ; de pratiquer le dialogue interculturel et de développer la compétence interculturelle de manière continue. En outre, les organisations doivent garder à l'esprit que les catégories sociales ne sont pas discrètes ou globales ; elles se recoupent avec des identités multiples. Les groupes d'identité sociale doivent être compris à travers la perspective de la vulnérabilité à l'exclusion, qui varie à l'intérieur du groupe lui-même.

Au niveau fédéral, il faut allouer davantage de ressources aux ONG et aux organisations qui travaillent sur le terrain plutôt qu'aux forces de l'ordre. Lorsque des ressources sont allouées aux forces de l'ordre, une plus grande partie doit être consacrée à la police qui travaille dans les partenariats public-police plutôt qu'à la police traditionnelle. Sans un tel changement de priorités en matière de financement, les liens sociaux minés par des histoires d'injustice et d'inégalité risquent de ne pas se rétablir suffisamment. Aujourd'hui, les appels lancés par le mouvement Black Lives Matter de définancer la police montrent certaines conséquences de la priorisation au long-terme des approches traditionnelles et punitives au sein de la police, telles que la brutalité policière et la perte de crédibilité institutionnelle. Nous estimons que le secteur policier est destiné à l'échec dans un système qui favorise les approches punitive et qui accorde une responsabilité excessive à la police dans la prise en charge des enjeux sociaux.

Il est urgent de mettre en place une stratégie fédérale pour lutter contre la haine en ligne. La législation actuelle interdit certaines formes de discours haineux, mais elle est destinée à la haine hors ligne. La loi reste très ambiguë en ce qui concerne les formes de discours haineux en ligne. Compte tenu de la nature polarisante du discours sur les médias sociaux ainsi que de la dépendance croissante des mouvements extrémistes sur Internet pour attirer la sympathie du public et pour faciliter le recrutement, la haine en ligne est une problématique urgente qui pourrait avoir des conséquences graves sur la société canadienne.

Enfin, ce cadre problématise la stigmatisation et la dynamique de polarisation sociale qu'elle entraîne. Les organisations et les intervenants doivent faire preuve de prudence afin de ne pas formuler la question du travail avec les communautés stigmatisées d'une manière qui criminalise des groupes déjà vulnérables et stigmatisés. L'objectif de la PVE est de réduire les écarts dans la société ; la criminalisation ne fait que les élargir. La stigmatisation est donc contre-productive pour les efforts de prévention. En outre, la nature problématique de la stigmatisation réside dans sa vision des "musulmans dangereux", qui émane d'un héritage colonial et d'histoires de haine profondément imbriquées dans les institutions et la politique, et qui alimente l'extrémisme de droite tout en défavorisant les jeunes musulmans.

Bibliographie

- Agnew, J. (2005). *Hegemony: The New Shape Of Global Power*. PHILADELPHIA: Temple University Press.
- Alimahomed-Wilson, S. (2017). Invisible Violence: Gender, Islamophobia, and the Hidden Assault on U.S. Muslim Women. *Women, Gender, and Families of Color*, 5(1), 73-97. doi:10.5406/womgenfamcol.5.1.0073
- Angus Reid Institute and Canadian Race Relations Foundation. (2018). Radicalization and Homegrown Terrorism: Four-in-Ten Say Radicalized Individuals Live in their Communities. <http://angusreid.org/radicalization-homegrown-terrorism/>
- Antonio, A. L., Chang, M. J., Hakuta, K., Kenny, D. A., Levin, S., & Milem, J. F. (2004). Effects of Racial Diversity on Complex Thinking in College Students. *Psychological Science*, 15(8), 507–510. <https://doi.org/10.1111/j.0956-7976.2004.00710.x>
- Bal, M., & van den Bos, K. (2017). From system acceptance to embracing alternative systems and system rejection: Tipping points in processes of radicalization. *Translational Issues in Psychological Science*, 3(3), 241–253. <https://doi.org/10.1037/tps0000123>
- Barrett, M. (Ed.). (2013). *Multiculturalism and Interculturalism*. Council of Europe Publishing.
- Bartlett, J., & Miller, C. (2012). The Edge of Violence: Towards Telling the Difference Between Violent and Non-Violent Radicalization. *Terrorism and Political Violence*, 24(1), 1–21. <https://doi.org/10.1080/09546553.2011.594923>
- Bertsou, E. (2019). Rethinking political distrust. *European Political Science Review*, 11(2), 213–230. <https://doi.org/10.1017/S1755773919000080>
- Borum, Randy. "Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories." *Journal of Strategic Security* 4, no. 4 (2012) : 7-36. DOI: <http://dx.doi.org/10.5038/1944-0472.4.4.1>
- Boyd-MacMillan, E. (2016). Increasing Cognitive Complexity and Collaboration Across Communities: Being Muslim Being Scottish. *Journal of Strategic Security*, 9(4), 79–110. <https://doi.org/10.5038/1944-0472.9.4.1563>

- Boyd-MacMillan, E., Fearon, P., Ptolomey, A., & Mathieson, L. (2016). I SEE! Scotland: Tackling Sectarianism and Promoting Community Psychosocial Health. *Journal of Strategic Security*, 9(4), 53-78.
- Brantingham, P. J., & Faust, F. L. (1976). A Conceptual Model of Crime Prevention. *Crime & Delinquency*, 22(3), 284–296. .
- Braun, V., & Clarke, V. (2012). Thematic analysis. In H. Cooper, P. M. Camic, D. L. Long, A. T. Panter, D. Rindskopf, & K. J. Sher (Eds.), *APA handbooks in psychology®. APA handbook of research methods in psychology, Vol. 2. Research designs: Quantitative, qualitative, neuropsychological, and biological* (p. 57–71). *American Psychological Association*. <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1037/13620-004>
- Centre national de ressources textuelles et lexicales. (2007). Radical. Dans *Etymologie*. Répéré le 20 août 2020 à <https://www.cnrtl.fr/etymologie/radical>.
- Chakraborti, N., & Garland, J. (2012). Reconceptualizing hate crime victimization through the lens of vulnerability and ‘difference.’ *Theoretical Criminology*, 16(4), 499–514.
- Chandra, A., Williams, M., Plough, A., Stayton, A., Wells, K. B., Horta, M., & Tang, J. (2013). Getting actionable about community resilience: The Los Angeles County Community Disaster Resilience project. *American Journal of Public Health*, 103, 1181–1189.
- Choudhury, T. (2017). The radicalisation of citizenship deprivation. *Critical Social Policy*, 37(2), 225–244. <https://doi.org/10.1177/0261018316684507>
- CIPC. (2015). *Preventing Radicalization : A Systematic Review*. Montreal: International Centre for the Prevention of Crime.
- CIPC. (2017). *The Prevention of Radicalization Leading to Violence: An International Study of Front-Line Workers and Intervention Issues*. Montreal: International Centre for the Prevention of Crime.

- Deardorff, D. K. (2006) , The Identification and Assessment of Intercultural Competence as a Student Outcome of Internationalization at Institutions of Higher Education in the United States, *Journal of Studies in International Education* 10:241-266
- Dhillon, J. & Parrish, W. (2019, 20 decembre).Exclusive: Canada police prepared to shoot Indigenous activists, documents show. *The Guardian, Guardian News and Media*.
<https://www.theguardian.com/world/2019/dec/20/canada-indigenous-land-defenders-police-documents>
- Elbedour, S., Bastien, D., & Bruce A. Center. (1997). Identity Formation in the Shadow of Conflict: Projective Drawings by Palestinian and Israeli Arab Children from the West Bank and Gaza. *Journal of Peace Research*, 34(2), 217-231
- Esteban, J., Mayoral, L. 2011. "Ethnic and Religious Polarization and Social Conflict," Working Papers 528, Barcelona Graduate School of Economics.
- Fergie, D. (2019). Geopolitics Turned Inwards: The Princeton Military Studies Group and the National Security Imagination*. *Diplomatic History*, 43(4), 644–670.
<https://doi.org/10.1093/dh/dhz026>
- Gambetta, D. et Hertog, S. (2016) Engineers of Jihad: The Curious Connection between Violent Extremism and Education. Princeton University Press.
- Gruenfeld, D. H., & Hollingshead, A. B. (1993). Sociocognition in Work Groups: The Evolution of Group Integrative Complexity and Its Relation to Task Performance. *Small Group Research*, 24(3), 383–405. <https://doi.org/10.1177/1046496493243006>
- Harper, D. (2001). Radical. Dans *Online Etymology Dictionary*. Répéré le 16 août 2020 à https://www.etymonline.com/word/radical#etymonline_v_3271
- Harper, S.R. and Hurtado, S. (2007), Nine themes in campus racial climates and implications for institutional transformation. *New Directions for Student Services*, 2007: 7-24.
doi:[10.1002/ss.254](https://doi.org/10.1002/ss.254)

- Harris-Hogan, S., Barrelle, K., & Zammit, A. (2016). What is countering violent extremism? Exploring CVE policy and practice in Australia. *Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression* 8(1): 6–24.
- Heath-Kelly, C. (2012). Counter-Terrorism and the Counterfactual: Producing the ‘Radicalisation’ Discourse and the UK PREVENT Strategy. *The British Journal of Politics and International Relations*, 15(3), 394–415. <https://doi.org/10.1111/j.1467-856X.2011.00489.x>
- Hickman, M. J., Thomas, L., Nickels, H. C., & Silvestri, S. (2012). Social cohesion and the notion of ‘suspect communities’: A study of the experiences and impacts of being ‘suspect’ for Irish communities and Muslim communities in Britain. *Critical Studies on Terrorism*, 5(1), 89–106. <https://doi.org/10.1080/17539153.2012.659915>
- Hornik, R., Jacobsohn, L., Orwin, R., Piesse, A., & Kalton, G. (2008). Effects of the National Youth Anti-Drug Media Campaign on youths. *American journal of public health*, 98(12), 2229–2236.
- IASC. (2012). Who is Where, When, doing What (4Ws) in Mental Health and Psychosocial Support: Manual with Activity Codes. Repéré à https://www.who.int/mental_health/publications/iasc_4ws.pdf
- Institute for Economics & Peace. (2018). Global Terrorism Index 2018: Measuring and understanding the impact of terrorism. Repéré à <http://visionofhumanity.org/app/uploads/2018/12/Global-Terrorism-Index-2018-1.pdf>
- Khosrokhavar, F. (2017). *Radicalization: Why some people choose the path of violence*. New York: The New Press.
- Kanji, A. (2018) Framing Muslims in the “War on Terror”: Representations of Ideological Violence by Muslim versus Non-Muslim Perpetrators in Canadian National News Media. *Religions*, 9, 274.
- Kinsman, G., Buse, D. K., & Steedman, M. (2000). *Whose National Security?: Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies*.

- Kundnani, A. (2012). Radicalisation: the journey of a concept. *Race & Class*, 54(2), 3–25.
<http://doi.org/10.1177/0306396812454984>
- Lankford, A., & Gillespie, K. (2011). Rehabilitating terrorists through counter-indoctrination: lessons learned from the Saudi Arabian program. *International Criminal Justice Review*, 21(2), 118–133.
- Leahy, S. (2013, 14 fevrier). Canada's Environmental Activists Seen as 'Threat to National Security'. The Guardian, Guardian News and Media.
www.theguardian.com/environment/2013/feb/14/canada-environmental-activism-threat.
- Liht, J., and Savage, S. (2013). Preventing Violent Extremism through Value Complexity: Being Muslim Being British. *Journal of Strategic Security*, 6(4).
- Lyn Tett, Jim Crowther & Paul O'Hara (2003) Collaborative partnerships in community education, *Journal of Education Policy*, 18:1, 37-51, DOI: 10.1080/0268093032000042191
- Mauleon, E. (2018). Black Twice: Policing Black Muslim Identities. *UCLA Law Review*, 65(5), 1326-1390.
- Mayo, M. (1997). Partnerships for regeneration and community development: Some opportunities, challenges and constraints. *Critical Social Policy*, 17(52), 3–26.
- McKinnon, S. (n.d.). What is intercultural competence? Glasgow Caledonian University.
https://www.gcu.ac.uk/media/gcalwebv2/theuniversity/centresprojects/globalperspectives/Definition_of_Intercultural_competence.pdf
- McNeil-Willson, R., Gerrand, V., Scrinzi, F., & Triandafyllidou, A. (2019). Polarisation, Violent Extremism and Resilience in Europe today: An analytical framework (2019/D2.1; BRaVE). <http://hdl.handle.net/1814/65664>
- Merriam-Webster. (2019, July 10). The Roots of “Radical.” <https://www.merriam-webster.com/words-at-play/radical-word-history>
- Oakes P. J., Haslam S. A. and Turner J. C. (1994), *Stereotyping and social reality*, Blackwell, Oxford.

Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa, & Office for Democratic Institutions and Human Rights (Eds.). (2014). *Preventing terrorism and countering violent extremism and radicalization that lead to terrorism: A community policing approach*. Vienna: OSCE.

Østby, G. (2008). Polarization, Horizontal Inequalities and Violent Civil Conflict. *Journal of Peace Research*, 45(2), 143–162. <https://doi.org/10.1177/0022343307087169>

Perry, B., & Scrivens, R. (2015). *Right-Wing Extremism in Canada: An Environmental Scan*, Ottawa: Public Safety Canada.

Ponterotto, J. G. (2005). Qualitative research in counseling psychology: A primer on research paradigms and philosophy of science. *Journal of Counseling Psychology*, 52(2), 126-136. doi: 10.1037/0022-0167.52.2.126

Pratt, J., Gordon, P., Plamping, P. (2005). *Working whole systems: putting theory into practice in organisations*. Oxford: Radcliffe Publishing.

Public Safety Canada. (2019, June 21) Currently listed entities.

<https://www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scrtr/cntr-trrrsm/lstd-ntts/crnt-lstd-ntts-en.aspx>

Radical. (2001). In *Online Etymology Dictionary*. Retrieved from <https://www.etymonline.com/search?q=radical>

RAN Centre of Excellence & Institute for Strategic Dialogue. (2015). *Counter Narratives and Alternative Narratives*. Radicalisation Awareness Network.

https://ec.europa.eu/homeaffairs/sites/homeaffairs/files/whatwedo/networks/radicalisation_awareness_network/ranpapers/docs/issue_paper_cn_oct2015_en.pdf.

RAN Centre of Excellence & Institute for Strategic Dialogue. (2017). RAN guidelines for effective alternative and counter-narrative campaigns (GAMMMMA+). Radicalisation Awareness Network.

https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/about-ran/ran-c-and-n/docs/ran_cn_guidelines_effective_alternative_counter_narrative_campaigns_31_12_2017_en.pdf

Raza, Ayla. (2014). Multiculturalism: The Missing Bodies and Voices. 10.1007/978-94-007-7627-2_10.

Savage, S., Khan, A., & Liht, J. (2014). Preventing Violent Extremism in Kenya through Value Complexity: Assessment of Being Kenyan Being Muslim. *Journal of Strategic Security*, 7(3), 1-26.

Stahelski, A. (2005). Terrorists are made not born: Creating terrorists using social psychological conditioning. *Cultic Studies Review*, 4(1), 1–10.

Stevens, T., Neuman, P. "Countering Online Radicalisation: A Strategy for Action," International Centre for the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), 2009: 10

Suedfeld, P., Cross, R. W., & Logan, C. (2013). Can Thematic Content Analysis Separate the Pyramid of Ideas from the Pyramid of Action? A Comparison Among Different Degrees of Commitment to Violence. In *Looking Back, Looking Forward: Perspectives on Terrorism and Responses to It*. Washington, D.C.: Strategic Multilayer Assessment Office, Office of the Secretary of Defense.

Taşpınar, Ö. (2009). Fighting Radicalism, Not “Terrorism”: Root Causes of an International Actor Redefined. *SAIS Review of International Affairs*, 29(2), 75–86.
<https://doi.org/10.1353/sais.0.0059>

UNDP (2016) Preventing violent extremism through promoting inclusive development, tolerance, and respect through diversity.
<https://www.undp.org/content/dam/norway/undp-ogc/documents/Discussion%20Paper%20-%20Preventing%20Violent%20Extremism%20by%20Promoting%20Inclusive%20Development.pdf>

Viswanathan, M., Ammerman, A., Eng, E., Garlehner, G., Lohr, K. N., Griffith, D., Rhodes, S., Samuel-Hodge, C., Maty, S., Lux, L., Webb, L., Sutton, S. F., Swinson, T., Jackman, A., & Whitener, L. (2004). Community-based participatory research: assessing the evidence. *Evidence report/technology assessment (Summary)*, (99), 1–8.

- Walker, H. M., & Shinn, M. R. (2002). Structuring school-based interventions to achieve integrated primary, secondary, and tertiary prevention goals for safe and effective schools. In M. R. Shinn, G. Stoner, & H. M. Walker (Eds.), *Interventions for academic and behavior problems: Preventive and remedial approaches* (pp. 1–26). Silver Spring, MD: National Association of School Psychologists.
- Woodward, R. (1995). Approaches towards the study of social polarization in the UK. *Progress in Human Geography*, 19(1), 75–89. doi:10.1177/030913259501900105
- World Health Organization, & Public Health Agency of Canada (Eds.). (2008). Health equity through intersectoral action: An analysis of 18 country case studies. Public Health Agency of Canada.